



GESTION DES MILIEUX OUVERTS LIGÉRIENS PAR LE PÂTURAGE : le déploiement de la démarche Pasto'Loire



**DATE DE
RÉALISATION**
2009-2020

LOCALISATION

4 régions, 10 départements
Dans tout le bassin de la Loire, le
long de la Loire moyenne

TYPE DE MILIEUX

Zone humides, prairies humides
et pelouses

TYPE D'OPÉRATION

Gestion

ENJEUX

Maintien de l'élevage extensif
et de la polyculture élevage,
Préservation des habitats
remarquables liés à la
politique Natura 2000.



Que dire du projet ?

Après presque 15 ans d'existence, Pasto'Loire est maintenant devenue une véritable démarche de bassin pour la Loire Moyenne, un secteur qui concentre tous les enjeux au cœur des actions des Conservatoires d'espaces naturels : maintien de la biodiversité, préservation de la dynamique fluviale, évolution des pratiques agricoles, développement de circuits courts... Les Conservatoires ligériens et leurs partenaires ont ainsi constitué dès 2018 un groupe de réflexion transversal, pour intégrer la démarche Pasto'Loire dans les politiques sectorielles et les projets de territoires.

Stéphane HIPPOLYTE, CEN Centre-Val de Loire



STRUCTURES ASSOCIÉES



Structure qui a rédigé la fiche :

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
3, rue de la Lionne 45000 Orléans
02 38 77 02 72

Site web : <http://www.cen-centrevaldeloire.org/>

Contact : Stéphane HIPPOLYTE

Les 6 **Conservatoires d'espaces naturels** : Centre-Val de Loire, Loir-et-Cher, Pays de la Loire, Allier, Bourgogne, Auvergne, et leur Fédération sont des structures d'initiatives citoyennes, consensuelles et professionnelles.

Avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la **concertation**, ainsi que des référents pour leur **expertise scientifique et technique**. Leurs actions sont fondées sur la **maîtrise foncière et d'usage**, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

Après 30 ans d'action, les Conservatoires d'espaces naturels du bassin de la Loire gèrent plus de **668 sites**, soit 14 300 hectares et mobilisent 215 agriculteurs pour la gestion extensive des milieux naturels dans 673 communes.



Fiche rédigée avec le soutien de :



Dans le cadre du :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

La vallée de la Loire est un axe écologique interrégional majeur, qui abrite une **mosaïque spécifique** de milieux naturels typiques des vallées alluviales. Les photographies aériennes et les cartographies anciennes montrent que les zones qui bordent la Loire **tendent naturellement à se boisier** depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Les prairies et les pelouses se « ferment », et l'installation de la végétation arbustive se fait **au détriment** des espèces végétales et animales qui affectionnent les conditions de lumière et de chaleur offertes par ces milieux.

Au sein de cette succession de milieux, ceux dits ouverts (prairies et pelouses sur sable) sont **particulièrement riches** et concentrent des enjeux biologiques dont la préservation est dépendante d'actions de gestion ciblées. Les milieux herbacés sur sable, si caractéristiques de la Loire, présentent par exemple un **réel enjeu patrimonial** pour la biodiversité : 50 % de la flore patrimoniale ligérienne en dépend. La faune y est également originale, avec des espèces comme l'Édipode soufrée, criquet assez rare que l'on ne trouve plus au nord du Val de Loire en France **1**.

ENJEUX

Préserver les habitats remarquables :

Outre la diversité biologique qu'ils abritent, les milieux ouverts au bord de l'eau jouent le rôle de **champs d'expansion pour le fleuve** et limitent ainsi le risque d'inondations en aval. Ils contribuent à **l'épuration de l'eau**, et peuvent participer au soutien des débits en période de basses eaux. Les zones humides préservées présentent aussi un intérêt majeur dans l'atténuation des changements climatiques, grâce au **stockage du carbone**.



Maintenir l'élevage extensif et la polyculture élevage :

Après un bilan issu de plusieurs années d'échanges et de suivis dans les sites gérés, il a pu être prouvé que **l'élevage diminue drastiquement** sur les bords de Loire. Pour répondre aux enjeux forts de préservation des milieux ouverts, des actions de pâturage et de fauche extensive sont pourtant pertinentes **2**. L'**efficacité de cette pratique** comme mode de gestion n'est plus à démontrer par exemple pour maintenir les champs d'expansion des crues.

Le maintien du pâturage permet d'entretenir une mosaïque d'habitats et de **limiter la fermeture** des ces milieux pour **assurer la bonne fonctionnalité** des trames écologiques, ou corridors de déplacements. Le pâturage permet aussi de conserver la biodiversité domestique et les races rustiques (comme les brebis solognotes **3**). C'est donc un moyen de gestion, alliant l'ensemble des objectifs techniques, environnementaux et économiques prioritaires du Plan Loire Grandeur Nature.

Animer une démarche territoriale :

C'est à **partir de 1996** que le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire (CEN Centre-Val de Loire) et des partenaires du Loiret ont œuvré à la mise en place des premières opérations d'entretien des bords de Loire **par le pâturage**. Les Conservatoires ligériens **œuvrent désormais collectivement** pour pérenniser des élevages ancrés dans le Val de Loire et dans le Val d'Allier (plus de 2 300 hectares sont concernés dans une cinquantaine de communes). Pasto'Loire est une **démarche territoriale** qui implique la mobilisation de **différents partenaires** avec lesquels les Conservatoires travaillent localement : agriculteurs, gestionnaires, collectivités, et parfois même des propriétaires privés.

123 Chiffres clés

Plus de 2 300 hectares
pâturés et ou fauchés en bord de
Loire en 2020

3 000 brebis
(dont des solognotes)

120 vaches

Plus de 50 communes
concernées dans le bassin de la
Loire

1 programme commun :
« Pasto'Loire »

Porté par 6 Conservatoires
et leur fédération

Mots clés

Bergers

Éleveur

Filière courte

Qualité de l'eau

Champs d'expansion

Chevaux

Pâturage extensif

Biodiversité

Moutons

Gestion

Vaches

Modèle raisonné

Milieux ouverts

Loire

Activité agricole



Quels objectifs ?

- Déployer le programme à l'échelle du bassin de la Loire.
 - Maintenir les **services écosystémiques rendus** (expansion des crues, qualité de l'eau...) grâce à l'entretien des milieux ouverts.
 - Préserver les **habitats et espèces caractéristiques** de la Loire et inscrits dans les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », socles de la politique Natura 2000.
 - Réinstaller durablement une **économie d'élevage viable et performante** dans le val de Loire.



ACTIONS MISES EN PLACE

Des suivis techniques et scientifiques :

Dans le cadre de leur démarche agro-environnementale, les Conservatoires assurent auprès des éleveurs et des bergers des suivis **techniques et scientifiques**. Ces outils donnent les clefs de lecture pour suivre la pratique pastorale et **pour évaluer la gestion** à travers l'état du milieu, et au regard des objectifs identifiés de conservation des habitats et des espèces remarquables, telles que le corynéphore argenté **1**.

L'ajustement des pratiques :

En fonction du résultat de ces suivis d'une part, et des retours de l'éleveur d'autre part, les Conservatoires effectuent des **ajustements de la gestion pastorale** (comme les tailles des surfaces pâturées ou le nombre de bêtes). Il s'agit de faire correspondre au mieux les objectifs agro-pastoraux avec la préservation du patrimoine naturel. Le pâturage de milieux naturels sensibles, d'un point de vue écologique et hydraulique, nécessite la rédaction d'un **cahier des charges concerté, adapté et évolutif** pour l'éleveur, dans un milieu aux ressources fourragères très variables d'une année à l'autre **2**. Le partenariat peut être encouragé par l'attribution d'un soutien **financier**. Une collaboration étroite **des acteurs** agricoles et environnementaux est indispensable pour construire/maintenir ce projet dans la durée.

Choix des secteurs :

Les secteurs pâturés sont choisis à partir de différents critères :

- Pour leur **intérêt écologique** et les espèces typiques des vallées alluviales qu'ils abritent, telles que la Scille d'automne par exemple **3** ;
- Selon leur **statut** et la possibilité de gérer le site (Domaine public fluvial, sites naturels préservés par un Conservatoire, propriété communale ou privée où un conventionnement est possible...) ;
- Pour leur **configuration** (surface importante, faible morcellement).

En 2020, les Conservatoires ligériens ont mobilisé plusieurs dizaines d'éleveurs, entre avril et novembre, et selon des plans de pâturage précis. La difficulté ou l'interdiction de placer parfois des **clôtures fixes** (comme dans le Domaine Public Fluvial) impose l'utilisation de clôtures mobiles et le **recours à un berger** en charge de conduire le troupeau en itinérance (déplacements saisonniers du troupeau pour que les bêtes se nourrissent) **4**.

Des solutions alternatives

Des **regroupements d'éleveurs** peuvent être encouragés pour faciliter le travail des bergers et la mutualisation d'équipements (clôtures, abreuvoirs, systèmes d'abattage mobiles...). Ces initiatives fleurissent dans les territoires ligériens, sous formes d'associations d'éleveurs ou d'associations foncières pastorales. Ces dernières ont d'ailleurs été mises à l'honneur durant un **webinaire** co-organisé [en octobre 2020](#) par la FCEN (PaturAjust, Paysans de nature, ProPasto, Past'Horizon...).



Une démarche globale

En plus des **surfaces** concernées en bord de Loire sur des sites gérés par le CEN Centre-Val de Loire, Pasto'Loire est maintenant déployé aussi **plus en amont comme en aval** du fleuve royal, et même sur les **berges de l'Allier**, dans les sites gérés par les autres Conservatoires.



Cette démarche commune permet de faire appel aux mêmes leviers et de **partager les expériences** : développement local, mise à disposition de foncier, prise en compte de ces espaces dans des outils d'urbanisme et de planification publique. Pasto'Loire est ainsi une réelle **démarche de bassin** : inter-départementale, inter-régionale et inter-Conservatoires.



RÉSULTATS

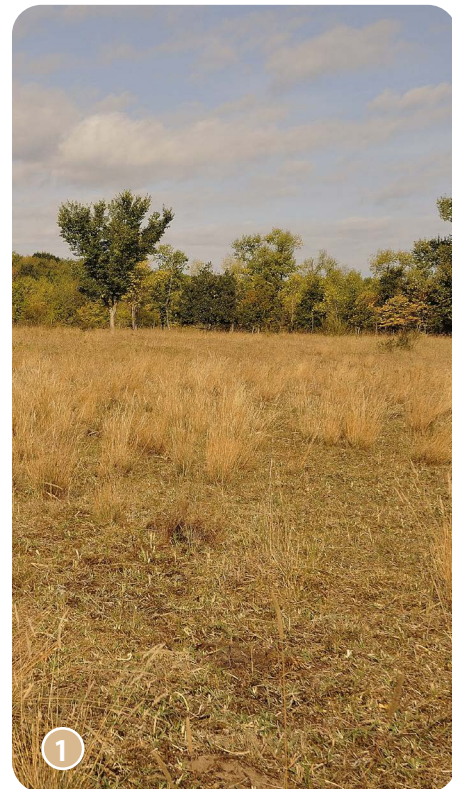
Le plan de gestion pastoral :

Un pâturage bien maîtrisé favorise l'ouverture des milieux, qu'ils soient arbustifs ou herbacés ①. Cependant, les modalités de sa mise en œuvre peuvent aboutir à des impacts contre-productifs si la pression de pâturage est mal répartie dans le temps et/ou dans l'espace. Il est donc indispensable de bien évaluer les enjeux biologiques présents, la qualité des milieux, les objectifs de gestion à atteindre. Tous ces éléments doivent être traduits dans un plan de gestion pastoral concerté entre le gestionnaire, l'éleveur et le berger. Il semblerait que la combinaison permettant d'optimiser la diversité biologique doit alterner :

- Pâturage faible à modéré au printemps et en été ;
- Zones non pâturées et fauchées ou broyées en hiver.

Veiller à la viabilité économique de l'exploitation :

Sur le plan économique, l'utilisation d'un troupeau de bêtes pour l'entretien des berges de Loire engendre des surcoûts (embauche d'un berger, rémunération de la main d'œuvre, organisation des déplacements...). Même si les résultats techniques des éleveurs engagés dans Pasto'Loire sont bons, ils vendent moins d'agneaux par exemple (60% en moins) que les éleveurs spécialisés, pour un prix de vente similaire. En revanche, les charges « d'achat » comme « de structures » sont plus faibles chez les éleveurs de Pasto'Loire (environ 50% en moins). Il subsiste néanmoins une différence de produit d'exploitation en défaveur des éleveurs de Pasto'Loire, qui n'est pas intégralement compensée par l'aide financière mobilisée pour cette opération.



VALORISATION DE L'ACTION

Plusieurs documents ont été produits pour valoriser le projet Pasto'Loire et proposer une identité commune à cette opération. Ils sont notamment consultables sur les pages : www.pasto-loire.org.

- Des documents techniques : comme la collection de 5 cahiers techniques de la série « Le pâturage au service de la Loire » ② ;
- Des documents de vulgarisation : à l'image de la brochure de présentation du projet, de la plaquette « L'agneau des bords de Loire » ou encore d'une collection d'autocollants et de cartes postales ③ ;
- Plusieurs animations grand public ont également été organisées : comme en 2012 durant une transhumance à Sully-Sur-Loire, ou en 2016, 2017 et 2018 autour de la réserve naturelle du Val de Loire ④.



PERSPECTIVES

Mobiliser des éleveurs

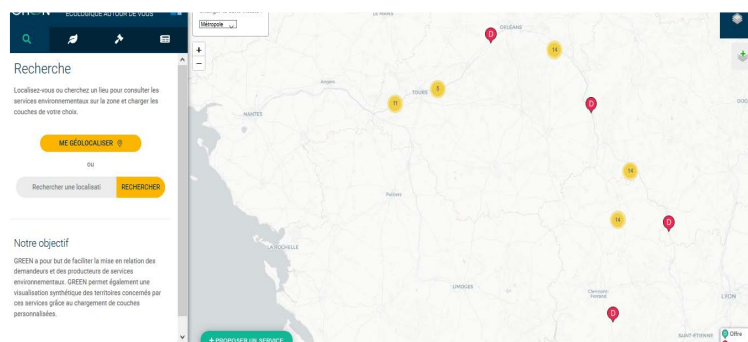
Des éleveurs sont intéressés pour pâturer sur de nouveaux sites, mais les projets d'installation demandent une étude préalable pour envisager un démarrage du pâturage l'année suivante. Il est utile de mettre en place une stratégie prospective pluriannuelle pour essayer de diversifier les sources de financement et de garantir la pérennité des exploitations. Pour mobiliser des éleveurs, il faut mettre à disposition du foncier. Il est indispensable de développer le projet Pasto'Loire en engageant des démarches auprès des Communautés de communes. Un travail d'évaluation des surfaces disponibles permet de proposer une extension du pâturage pour les éleveurs demandeurs et/ou les nouveaux éleveurs potentiels.

Des propositions concrètes :

La cohésion et l'animation inter-Conservatoires du bassin ligérien (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Loir-et-Cher, Bourgogne, Allier, pôle Loire de la Fédération des Conservatoires) sont lancées depuis 2018. Au-delà d'élargir le champ Pasto'Loire à d'autres régions ligériennes, l'idée est de démontrer l'importance du nombre d'éleveurs maintenus en activité par Pasto'Loire et les nombreuses surfaces à haute valeur écologique, gérées par le pastoralisme.

Voici les **objectifs détaillés du groupe** de travail Pasto'Loire :

- Développer une **dynamique** à l'échelle du bassin de la Loire, afin de **rendre le projet visible** et de rassembler les expériences de tous les Conservatoires du bassin ligérien.
- Capitaliser les résultats de l'**étude socio-technico-économique réalisée en 2020** auprès d'agriculteurs pour cibler des actions pertinentes (intégration aux processus décisionnels pour faciliter l'appropriation de la démarche, former les éleveurs et gestionnaires à intervenir sur les milieux ligériens, proposer un accompagnement pour l'installation ou pour la conversion en agriculture biologique...).
- Mettre en place une **« Bourse foncière pastorale »**, afin d'aider l'installation d'éleveurs ne pouvant accéder au foncier : sur des sites vacants ou via la reprise de sites pâturés par des éleveurs bientôt à la retraite (utilisation de la plateforme GREEN, produite par l'Oleau, voir ci-après).



• Développer de **nouveaux partenariats** avec des structures agro-environnementales pour envisager l'installation de nouveaux éleveurs en fonction des opportunités foncières et financières, mais en veillant à la viabilité et à la pérennité des projets agricoles.

• Travailler sur une **charte ou un label Pasto'Loire**, afin de mettre en lumière la cohérence agro-environnementale du projet, en lien avec le territoire et les financeurs. Les services rendus par les éleveurs à travers ce mode de gestion seront aussi valorisés.

Plateforme green développée par l'Oleau : <https://green.oleau.fr/>

Encourager le développement local et durable :

Pasto'Loire doit favoriser la **remise en question** du modèle économique agricole actuel, à la fois sur le plan technique, sur l'identité professionnelle à laquelle se réfèrent les agriculteurs et sur la définition des impératifs sociétaux et moraux. En effet, les agriculteurs peuvent accepter de passer d'un modèle productiviste à un **modèle raisonné**, assurant un rôle multifonctionnel. Cela correspond aux attentes fortes de la société pour une agriculture nourricière mais également productrice, et respectueuse des biens et services environnementaux. Le changement de pratiques doit intégrer le développement de **filières courtes** pour assurer un débouché de proximité aux produits « du terroir », en cohérence avec les changements de pratiques et permettant aux éleveurs un meilleur contrôle du prix de vente de leurs produits.

En cohérence avec les enjeux associés au patrimoine naturel ligérien, il est pertinent de pouvoir intervenir à une **échelle coordonnée plus large** pour accompagner la mise en place de **nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**. C'est bien dans cet objectif que les Conservatoires positionnent leurs actions, et Pasto'Loire pourra servir de programme pilote collectif.



Plus d'infos ?

- Voir le webinaire sur le maintien et le développement du pâturage dans le bassin de la Loire : <https://bit.ly/2Wq6An>
- Pour en savoir plus sur la plateforme GREEN, c'est ici : <https://green.oleau.fr/>
- Différents documents relatifs au projet pasto'Loire sont visibles ici : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/pasto-loire/les-outils-pasto-loire>

PARTENAIRES ET FINANCEURS

Cette opération est liée aux objectifs et financements du **Plan Loire Grandeur Nature** :

Partenaires financiers : Etat, DREAL, Région Centre-Val de Loire, autres conseils régionaux, agence de l'eau Loire-Bretagne, Union européenne (fonds FEADER), conseil Départemental du Loiret...

Partenaires techniques : Direction départementale des territoires, éleveurs et agriculteurs, les conseils régionaux et départementaux, les communes et communautés de communes ligériennes, les chambres d'agriculture, GABOR 45, Biocentre, Paysans de nature, Forum des marais Atlantiques...

Merci à tous les relais locaux du groupe de travail au sein des Conservatoires d'espaces naturels ligériens : N. BAUDOIN, F. BOITARD, J.-B. COLOMBO, E. COURNEZ, K. DUCROIX, C. EL HASSANI, F. NORMAND, M. RAMBOURDIN, J. SAILLARD, A. VEZIER & T. WYON.



En
Savoir

Cette fiche a été rédigée par le Centre de Ressources Loire nature, avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et relue par les membres du groupe Pasto'Loire :

Contact :

Stéphane HIPPOLYTE

stephane.hippolyte@cen-centrevaldeloire.org
02 38 59 97 13

Liens utiles :

• Sites web :

<https://www.cen-centrevaldeloire.org/>
www.pasto-loire.org

Voir les autres fiches retours d'expériences en ligne sur le Centre de Ressources Loire nature :



<http://www.centrederessources-loirenature.com/fr/retours-d-experience>